

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 OCTOBRE 2020

N° 2020/7
21^{ème} réunion de la législature

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 12 octobre 2020, à 20 heures**, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

En cohérence avec les décisions prises par le Conseil National de Sécurité, en ce compris le strict respect des règles de prévention et d'hygiène sanitaires, et considérant les dimensions réduites du lieu de réunion qui ne permet matériellement pas le respect de la distanciation sociale, la séance du Conseil communal ne sera pas accessible en présentiel au public.

Par contre, elle sera retransmise en direct sur la chaîne YouTube de la Ville.

Le port du masque de protection est recommandé.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. AFFAIRES SOCIALES

1. Communication du procès-verbal de la réunion du 11 septembre 2020 du Comité de concertation Ville/C.P.A.S.
2. Régie des quartiers d'ANDENNE A.S.B.L. - Désignation d'une représentante communale supplémentaire au Conseil d'administration

2. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Rénovation urbaine du quartier du centre ancien d'ANDENNE – Convention entre la Ville d'ANDENNE et la Région wallonne – Communication du dossier à la Région wallonne – Avenant n° 6

3. CULTE

1. Fabrique d'église d'ANDENELLE – Budget 2021 - Réformation
2. Fabrique d'église d'ANDENNE – Budget 2021 – Réformation
3. Fabrique d'église de COUTISSE – Budget 2021 - Approbation
4. Fabrique d'église de LANDENNE – Budget 2021 – Approbation
5. Fabrique d'église de MAIZERET – Budget 2020 - Approbation
6. Fabrique d'église de SCLAYN – Budget 2021 – Réformation

7. Fabrique d'église de SEILLES – Budget 2021 – Approbation
8. Fabrique d'église de THON – Modification budgétaire 2020/1 – Approbation
9. Fabrique d'église de THON – Budget 2021 – Réformation
10. Fabrique d'église de VEZIN – Budget 2021 – Approbation
11. Fabrique d'église de VILLE-EN-WARÊT – Budget 2021 – Approbation

4. FINANCES

1. Modifications budgétaires 2020/1
2. Procès-verbal de vérification de caisse – Communication
 - a) situation au 30 avril 2020
 - b) situation au 31 mai 2020
 - c) situation au 30 juin 2020

5. INTERCOMMUNALES

ECETIA - Adhésion

6. LOGEMENT

S.C.R.L. « *Les Logis Andennais* » - 11 actions disponibles – Droit de préemption et acquisition

7. MARCHES PUBLICS

Marchés publics passés par délégation – Communication

8. MARCHES DE TRAVAUX

1. BONNEVILLE et SCLAYN : route d'Anton – Rénovation et zones de croisement
2. Démolition du réfectoire de l'école maternelle et primaire de l'école de NAMËCHE et relooking de l'école maternelle de NAMËCHE

9. PATRIMOINE

1. ANDENNE – Acquisition par la Ville d'ANDENNE d'une maison d'habitation sise rue de Gotte, - Affaire « A. »
2. ANDENNE - Amélioration de l'égouttage de la rue des Aguesses – Echange de biens entre la Ville d'ANDENNE et les consorts « L. »

10. POLICE

Communication d'ordonnances de police prises d'urgence par le Bourgmestre (article 134 N.L.C.)

11. REVITALISATION URBAINE

Approbation de compromis de vente et aliénation de quotes-parts communales terrain dans l'écoquartier (61^{ème} délibération)

12. TUTELLE

Communication de diverses décisions prises par l'autorité de tutelle (article 4 R.G.C.C.)

13. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

HUIS CLOS

14. CONTENTIEUX

Ville d'ANDENNE / C.F. – Infractions environnementales – Autorisation d'ester en justice

15. PERSONNEL

1. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Ratification de désignations temporaires (40)
2. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Prolongation de réaffectation d'une institutrice maternelle (C.B.)
3. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Mise en disponibilité pour perte partielle de charge d'une maîtresse de religion protestante définitive (F.S.)
4. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Mise en disponibilité pour perte partielle de charge d'une maîtresse de psychomotricité définitive (A.V.K.)
5. Personnel enseignant – Enseignement fondamental - Désignation d'un maître d'éducation physique (A.D.)
6. Personnel enseignant - Enseignement fondamental - Désignation d'un professeur de seconde langue (A.D.)

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

R. GOSSIAUX

Le Bourgmestre,

C. EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Le procès-verbal de la réunion du Conseil communal du 14 septembre 2020 est ouvert à la consultation des membres du Conseil communal auprès du Secrétariat général.
2. Conformément aux dispositions de l'article L. 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **7 octobre 2020**, de 17h00 à 19h00, **sur rendez-vous (à convenir avant le 7 octobre 2020 à midi)**, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. Les prochaines réunions du Conseil communal sont fixées les 23 novembre et 14 décembre 2020 en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.